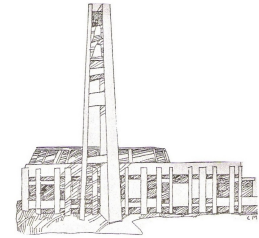




Région luthérienne de Paris

Paroisse luthérienne  
Saint-Marc de Massy



<p><b>Presbytère</b> 6, Allée du Japon 91300 Massy Tél : 01 69 20 31 06 Adresse électronique : <a href="mailto:epudf.saintmarc.massy@gmail.com">epudf.saintmarc.massy@gmail.com</a></p>	<p><b>Église Luthérienne Saint-Marc</b> A l'angle Place Antoine de St-Exupéry/ rue des Anglais – Massy (en contrebas de l'opéra) <a href="http://www.saintmarcdemassy.org">www.saintmarcdemassy.org</a></p>
<p><b>Service divin</b> Les dimanches et jours de fêtes à 10h30</p>	<p><b>École du dimanche</b> Le dimanche pendant le service divin</p>
<p> </p>	<p>Chaîne : <i>les questions de la foi</i> YouTube : mots-clés : Saint-Marc Massy Questions de la foi</p>

## FEUILLE D'INFORMATIONS PAROISSIALES

FIP n° 1299 – 41<sup>ème</sup> année – du 10 au 30 décembre 2018

### Lectures bibliques :

9 décembre 2018 : 2<sup>e</sup> dimanche de l'Avent : Esaïe 60, 1-11 ; Philippiens 1, 4-11 ; Luc 3, 1-6  
16 décembre 2018 : 3<sup>e</sup> dimanche de l'Avent : Sophonie 3, 14-18 ; Philippiens 4, 4-7 ; Luc 3, 10-18  
23 décembre 2018 : 4<sup>e</sup> dimanche de l'Avent : Michée 5, 1-5 ; Hébreux 10, 5-10 ; Luc 1, 39-45  
24 décembre 2018 : Nuit de Noël : Esaïe 9, 2-7 ; Tite 2, 11-14 ; Luc 2, 1-20  
25 décembre 2018 : Jour de Noël : Esaïe 52, 7-10 ; Hébreux 1, 1-6 ; Jean 1, 1-18  
30 décembre 2018 : 1<sup>er</sup> dimanche après Noël : 1 Samuel 1, 20-28 ; 1 Jean 3, 1-24 ; Luc 2, 41-52

### Vie de notre paroisse

<b>Jeudi 13 décembre</b>	<i>Étude biblique</i> à 14h15 au temple de Palaiseau.
<b>Samedi 15 décembre</b>	<i>Formation Église de témoins</i> de 10h à 17h00 à Saint-Marc.
	<i>Groupe de jeunes</i> à 19h00 au temple de Palaiseau.
<b>Vendredi 21 décembre</b>	<i>Réunion œcuménique de préparation de la semaine de l'unité</i> à 20h30 à Saint-Marc.
<b>Samedi 24 décembre</b>	<i>Veillée de Noël</i> à partir de 19 h à Saint-Marc.
<b>Jeudi 13 décembre</b>	<i>Étude biblique</i> à 14h15 au temple de Palaiseau.
<b>Samedi 15 décembre</b>	<i>Formation Église de témoins</i> de 10h à 17h00 à Saint-Marc.

### Formation Église de témoins

Cette passionnante journée sera animée par les pasteurs Christian Tanon et Frédéric Fournier. Cette journée s'adresse à tous ceux qui veulent clarifier et exprimer leur foi.

Au programme :

1. Introduction : la foi n'est pas réductible à un savoir, ni à un credo ; que mettre derrière le mot « foi » ?
  2. Les dimensions et les enjeux de la foi à partir de deux textes bibliques. Partage en ateliers.
- Repas pris sur place : chacun est invité à apporter un plat à partager.
3. Réflexion en petits groupes : « mon parcours de foi ».
  4. Où en suis-je dans ma foi aujourd'hui ? Réflexion personnelle.

RV à Saint-Marc le samedi 15 décembre de 10h à 17h00.

Une journée à ne surtout pas manquer !

### Cultes de Noël

- Lundi 24 décembre : Veillée de Noël à Saint-Marc à 19h00.
- Mardi 25 décembre : culte de Noël à Saint-Marc à 10h30.

### Culte du 30 décembre

Nous aurons le plaisir d'accueillir notre ami le père Claude Tassin qui assurera la prédication.

## Marché de Noël

Le marché sera ouvert après chaque culte le dimanche jusqu'au 6 janvier et les jours fériés ainsi qu'à l'issue de la fête de Noël des enfants. On y trouvera : objets d'artisanat de Madagascar, alimentation variée de qualité artisanale ou préparée au sein de la paroisse, décorations, librairie, cartes de vœux, un peu de brocante renouvelée y compris avec des jeux ou jouets. Venez chercher des cadeaux originaux, souvent peu onéreux.

## Invitation de la paroisse de la Vallée de Chevreuse pour Noël

La paroisse de Palaiseau invite tous les paroissiens de Saint-Marc (et aussi des églises baptistes de Massy et Gif) qui le souhaitent à participer à un repas convivial le 25 décembre après le culte au cours duquel les femmes sans domicile accueillies par AGAPE sont également invitées.

Besoin de s'inscrire par mail à [agape@epuvc.fr](mailto:agape@epuvc.fr) ou auprès de Martine Aggerbeck qui transmettra.

## Dans notre paroisse

Nous avons appris avec tristesse le décès de la maman du mari d'Olivia Vaquez. Toute notre prière et notre sympathie accompagnent Olivia, son mari et sa famille !

Notre ami Hongsing a lui aussi perdu sa maman fin octobre et notre prière accompagne sa famille. Puisse l'Évangile de la Résurrection soutenir ces deux familles.

Plus joyeusement, nous félicitons notre amie Henriette pour la naissance de son arrière-petite fille, Tahina. Tous nos vœux accompagnent cette enfant et sa famille.

## Extrait de l'agenda du pasteur

- Mercredi 12 décembre : participation à la pastorale luthérienne régionale.
- Mercredi 12 décembre : participation à une réunion de travail du groupe de méditation régional à la paroisse luthérienne Saint-Jean.
- Jeudi 13 décembre : entretien de préparation à Paris pour un baptême dans la paroisse Saint-Paul de Barbès (Église sans pasteur).
- Dimanche 23 décembre : célébration d'un culte avec baptême à la paroisse Saint-Paul de Barbès.
- Dimanche 23 décembre : animation d'une conférence sur le thème du sens spirituel de Noël au centre Védantique de Gretz.

## Mot du trésorier

En cette fin d'année civile, merci de finaliser vos offrandes pour l'année 2018 si vous avez du retard sur votre objectif de don. La trésorière peut, sur demande, vous dire combien vous avez déjà versé.

Il est rappelé que le prélèvement à la source de l'impôt ne modifie pas la prise en compte de vos dons dans votre imposition finale. Tout don nominatif pour la paroisse (ACEPU Saint-Marc, en chèque ou en espèces identifiées) permet de déduire 66% de la somme versée (un don de 100 euros vous revient 33 euros au final).

## À méditer

*Durant cette période de Noël, méditons un extrait du premier sermon de Tauler, un mystique du 14ème siècle que Luther lisait et admirait particulièrement. Pour Tauler, Noël célèbre la manifestation de Dieu dans la naissance du Christ il y a 2000 ans mais aussi la naissance du divin en chacun de nous. Réalisons-nous que chacun d'entre-nous porte Dieu au plus profond de lui ?*

*« "Un enfant nous est né, un Fils nous est donné" (Esaïe. 9,5). Ce texte nous fait penser à la toute aimable naissance qui, tous les jours et à chaque instant, doit se réaliser et se réalise en chaque âme bonne et sainte ».*



**Adressez vos versements (offrande dominicale nominative ou non) à l'ordre d'ACEPU St Marc pour les chèques.**

Pour vos offrandes en espèces à la paroisse (ACEPU), anonymes ou non, des enveloppes sont à votre disposition dans les recueils de chants. Si vous êtes imposable, 66% de vos dons nominatifs sont déductibles des impôts.

**Le trésorier recommande les virements mensuels** : il suffit de signer à son agence bancaire un ordre de virement permanent ou de faire un virement ponctuel via internet. Demandez un RIB à la trésorière (Martine Aggerbeck).

***Le produit des collectes en espèces déposées directement dans la corbeille au cours du culte est affecté à la diaconie, gérée par l'Association d'Entraide Saint-Marc de Massy-Antony AESMMA.***